

Table ronde : Salle de cinéma au Maroc, enjeux culturels et sociétaux

Hôtel Rabat – 21/11/2022 – 10h-13h

Modérateur : Tarik El Allam, enseignant en cinéma et en anglais et fondateur de l'Institut supérieur du cinéma et de l'audiovisuel (ISCA) de Rabat

Intervenants :

- Mustapha Timi, Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ancien directeur du Centre cinématographique marocain (CCM)
- Kamal El Mahouti, réalisateur franco-marocain, organisateur du Panorama des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient
- Laurent Callonnec, directeur de la salle de cinéma l'Ecran en France (Saint-Denis), organisateur du festival *Les Journées Cinématographiques*
- Amina Sibari, présidente du festival *Tasmit* de cinéma et de la critique de Béni Mellal, vice-présidente de la Fédération Nationale des Ciné-clubs au Maroc

Rapporteur : Lounès El Mahouti, étudiant en cultures et civilisations de la méditerranée

Déroulé

Tarik El Allam :

Bienvenue dans cette conférence d'échange. Je suis sûr que ce sera un échange fructueux. On va débattre, réfléchir et parler de thématiques voire problématiques d'actualité, pluridisciplinaires. Des problématiques qui concernent tout le monde, les producteurs, les acteurs et surtout, surtout les spectateurs. Donc c'est une thématique qui pose pas mal de questions, de questionnements et nécessite une réflexion profonde. L'échange aura lieu en français et en arabe. Les intervenants, s'il vous plaît, vous allez présenter les plateformes de discussion, les grands axes. Le plus important c'est l'échange. Il y a la vice-présidente de la fédération des Ciné-clubs, elle est aussi écrivain, elle est critique cinématographique, elle est aussi présidente et fondatrice du festival de Béni Mellal. Elle donc a plusieurs casquettes, elle va se présenter.

Amina Sibari :

Chère assistance, Bonjour, je suis ravie d'être dans ce beau festival, festival du cinéma d'auteur, pour discuter des salles de cinéma, de la cinéphilie. Et de tout ce qui concerne les problématiques que posent les salles actuellement au Maroc. Donc comme vous savez, je vais parler en arabe et en français puisqu'il y a des arabophones et des francophones, donc pour respecter le droit à la langue. Comme vous savez la mouvance des ciné-clubs au Maroc était chapeauté par la fédération nationale, elle était partout au Maroc. La cinéphilie se trouvait dans les quatre coins du pays. On avait des ciné-clubs partout même dans les petits patelins, et quand on dit ciné-clubs on dit recours aux salles de cinéma. Puisque les projections se passaient dans ces salles de cinéma. Donc la relation est sinéquanone entre la cinéphilie et les propriétaires de salles de cinéma. Dans la mesure où ces ciné-clubs recouraient à ces salles. Soit en louant les salles, soit on avait l'impossibilité de trouver une salle pour une conférence on allait dans les maisons de jeunesse pour présenter les films. Et bien sûr, d'autres ciné-clubs recouraient à d'autres solutions et nous les devons à des cinéphiles chevronnés et des agents des ciné-clubs qui étaient très actifs et qui le restent toujours. Dont certains sont présents dans la salle. Ils avaient donc une infrastructure pour présenter, projeter les films. Donc on se débrouillait pour pouvoir avoir une salle de cinéma.

Pour ce qui est des salles de cinéma, la relation avec la cinéphilie est étroite. Dans la mesure

où quand on projetait dans ces salles toutes les catégories sociales, culturelles et religieuses y allaient. Des jeunes, des vieux, des femmes, des enfants, etc. Tout le monde recourait aux cinémas. Pour le plaisir et pour l'intérêt culturel aussi. Sur cette question d'intérêt et de plaisir, les ciné-clubs ont vraiment joué un rôle capital dans l'éducation du public à différents enjeux dont politiques. Cette mouvance culturelle a fait qu'on allait au cinéma, naturellement.

Pendant les années 90 et après il y a eu un rétrécissement par rapport aux recettes. Les salles de cinémas se sont retrouvées délabrées, dans des situations catastrophiques pour la plupart. Et là je vais focaliser sur le rôle de ces propriétaires de ces salles-là, qui les ont laissées dans cet état chaotique, qui n'ont rien fait pour améliorer l'état des salles et pour renouer avec cette mouvance qui était auparavant quand les ciné-clubs étaient dans les centres des villes. Aujourd'hui il y a des régions où il y a aucun écran. Moi j'habite dans la région de Béni-Mellal Khénifra, qui comporte cinq provinces avec plus de deux millions et demi d'habitants et aucune salle de cinéma. Une région qui abrite l'un des plus anciens festivals du Maroc, qui est le festival du cinéma à Khénifra. Il faut protéger ce patrimoine et ce droit à la culture en faveur des marocains. Merci.

Tarik El Allam :

Merci de rappeler l'ancrage de la culture cinématographique dans la société marocaine. Merci de souligner l'importance de cet espace qui était un espace social culturel, espace de militantisme aussi. C'est très important. Et de rappeler que c'était à la portée de tout le monde, c'était trans-classe. Vous avez souligné un concept très important et j'invite Mesdames et Messieurs les professionnels à débattre de ce point-là de l'éducation du citoyen, de l'éducation à l'image, l'éducation aux médias, le rôle des ciné-clubs, le rôle des universités, le rôle des associations. Les salles de cinéma sont aussi des espaces de chefs d'oeuvres architecturaux, artistiques et esthétiques.

Mustapha Timi :

Monsieur le ministre qui s'était engagé a eu un empêchement, il est en ce moment en déplacement à l'étranger et il m'a mandaté. Je représente le département de de la communication qui supervise le centre cinématographique marocain, que j'ai dirigé pendant quelques mois. Donc je connais un peu le secteur cinématographique, peut-être pas dans son volet artistique mais tout ce qui est gestion, management, projets, états des lieux ça je connais bien. Et je préfère échanger en improvisant plutôt que de préparer un discours. D'ailleurs je ne pouvais pas le faire car j'ai été mandaté il y a peu. Je connais le dossier, je connais le secteur cinématographique. Je vais apporter quelques éléments de réponse sur ce que compte faire le ministère. Il y a des projets qui sont privilégiés notamment l'équipement de 150 salles, qui existent déjà, qui sont les maisons de culture et les maisons de jeunes, que nous allons équiper en matériel nécessaire et dans lesquelles nous projetterons à l'avenir des films. Et les tickets seront à la portée de tout le monde, on n'en est pas encore là, mais je peux vous dire dès à présent que le contrat a été signé, et que les fonds alloués ont été mandatés et que le marché a été adjugé et sera mis à exécution au cours des mois prochains. L'année prochaine Inshallah, quand on se retrouvera ici pour une autre session du festival du cinéma d'auteur de Rabat. Ce projet sera déjà opérationnel. Ce sera le CCM qui va s'occuper de la projection.

Le propriétaire de la salle de cinéma c'est un investisseur, il cherche le profit, rien de plus légitime. Il reviendra, s'il en a grâce à une salle. On essaie de promouvoir le secteur cinématographique et de créer un marché du cinéma. C'est ce qui amènera les gens à investir dans le secteur. Il faut les intéresser et c'est à l'Etat de faire le nécessaire. Je vais essayer d'expliquer les mécanismes que nous prévoyons de relancer justement. Ce secteur du cinéma qui était si florissant dans le passé. J'en conviens Madame Sibari, ces salles de cinéma dont vous parliez et qui n'existent plus maintenant, c'est là-bas que j'ai touché à l'art cinématographique, ce qui m'a marqué à jamais.

Je vais essayer de fournir quelques éléments de réponse aux problématiques et questions qui sont soulevées par l'assistance. L'essentiel, l'important c'est de créer, de relancer en fait un marché du cinéma. Puisque c'est en créant, en relançant le cinéma qu'on peut intéresser les investisseurs. Il y a un processus qui est lancé. Il y a la réorganisation essentiellement du CCM qui encadre d'une façon souple bien entendu, tout ce qui a trait au secteur du cinéma. Il y a des projets de textes juridiques modifiant, réorganisant le cinéma. Il y a eu une rencontre qui s'est tenue à Tanger il y a quelques semaines avec les professionnels du cinéma lors du Festival national du film. Il y a des choses qui se trament. Je peux fournir des éléments de réponse, dans la mesure de ce que je connais. Je vous remercie, je reste à la disposition des intervenants et de l'assistance.

Tarik El Allam :

C'était très important de souligner le rôle de l'Etat, le rôle de la politique et de la volonté politique. Merci pour cette note optimiste. L'équipement de ces salles qui sera très important, dans la mesure où il faut promouvoir le cinéma de proximité. Et surtout pour toucher les jeunes et toutes les catégories sociales. Je donne la parole à une personne que je respecte beaucoup, une personne qui aime le Maroc, fidèle au Maroc c'est Kamal El Mahouti. Il a vécu longtemps en France mais reste Marocain dans l'âme et dans le cœur. Il a une grande expérience aussi dans les politiques culturelles, et c'est une approche à développer chez nous.

Kamal El Mahouti :

Merci beaucoup, je suis très content d'être avec vous. J'avoue que j'en avais vraiment envie, c'est à dire que j'ai beaucoup de choses à dire. Je suis un observateur du cinéma marocain, du cinéma maghrébin et du cinéma du Moyen-Orient depuis une vingtaine d'années, au travers du festival que j'anime. Un festival qui est né au départ *Panorama des cinémas du Maroc*, je dois avoir une petite pensée pour Nouredine Saïl qui a permis la création de ce festival et aussi pour Latif Lahlou qui était le premier à m'avoir accompagné dans ce projet. Et je suis très content aussi de partager ce temps avec Laurent Callonnec, qui est le directeur de la salle de cinéma qui a vu naître le festival.

Il y a des questions qui se posent : en quoi les salles de cinéma au Maroc peuvent-elles contribuer aux enjeux culturels et sociétaux au Maroc ? En quoi l'expérience en salle est-elle utile, voire indispensable au lien social et à la conscience collective ? Comment avoir des lieux de diffusion accessibles à tous, pérennes ? Quel type de structure, quel mode de fonctionnement, quel type de gouvernance, de gestion et de statut ? Evidemment on peut aborder ces questions avec une approche économique, politique, sociale ou philosophique. Mais de mon point de vue, ces questions posent avant tout la question du modèle de société que l'on veut, que l'on souhaite, que l'on peut avoir. Dès qu'on parle de cinéma, on parle de culture, dès qu'on parle de culture, on parle de politique culturelle. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, la politique culturelle est à la charge de l'Etat. C'est l'Etat qui met en place une politique culturelle, une volonté culturelle.

Au parlement, il y a des questions qui ont été posées au chef du gouvernement. Je reprends l'article de *l'Opinion* du 22/02/2022. Le chef du gouvernement a parlé d'agences de rayonnement culturel, il a parlé de diplomatie des offres culturelles, il a parlé de soft-power. Et surtout il dit qu'on ne peut pas parler de politique culturelle sans cinéma. Il ne faut pas confondre ce qui est des cinémas, ce qui est des espaces culturels, ce qui est des maisons de jeunesse, ce qui est des espaces de diffusion, on n'a pas les mêmes attentes, on s'adresse pas au même public. Ce ne sont pas les mêmes approches. Il ne faut pas essayer de mon point de vue, vouloir rassembler un certain nombre de problématiques et donner une réponse. Cela ne peut être que des multiples réponses et il faut les additionner, pas les opposer.

Au niveau des politiques culturelles il y a eu une étude qui a été faite par deux représentants

du Maroc à l'UNESCO. Il y a une dizaine de lignes où ils y parlent de l'expérience des ciné-clubs. Autre texte de Sanae Ghouati, une universitaire, qui a parlé des enjeux culturels, de l'état d'esprit dans lequel on doit être pour faire société, et ce qu'on veut comme société. Je pense que la politique culturelle ça ne peut être que de la coopération, que de la collaboration. Personne ne peut avoir une vision à 360 degrés d'une problématique et offrir un package à un moment donné qui résout tous les problèmes. Et de toutes façons, de mon point de vue on n'a pas le choix. On ne peut pas être en échec face à cette situation, à partir du moment où on a un projet qui lui, dans son essence même, de mon point de vue, est un peu bancal. Qui n'est pas assez ambitieux, et bien c'est au risque de voir l'échec arriver, dans 5 ans, dans 10 ans. Je pense qu'il faut rester extrêmement ambitieux mais que cette ambition politique, elle va faire face évidemment à des arbitrages budgétaires au vu des autres besoins du pays. A un moment donné la question de la culture elle ne peut pas s'opposer aux autres besoins, donc qu'est-ce qu'on fait ? Question budgétaire, on n'a pas de puits de pétroles au Maroc. On a ce qu'on a, on est un grand pays avec extrêmement de qualités. A un moment donné il va falloir faire des choix. Mais il ne faut pas que ces choix-là soient de rogner un certain nombre d'aspect fondamentaux. Donc je pense qu'il faut faire les choses pas à pas, qu'elles s'inscrivent dans la durée. Mais chaque pas, c'est pas un pas en avant, un pas en arrière, mais un pas, l'année suivante un pas et on se retrouve dans dix ans, dans quinze ans, dans vingt, quand nous nous serons plus là ou plus en activité et là on verra les résultats. Avec une politique culturelle ambitieuse pour l'éducation.

Je suis très content d'être à côté de vous Madame Sibari. Pour moi les ciné-clubs sont une grande partie de la réponse sur la question du cinéma d'hier et d'aujourd'hui. Aujourd'hui peut-être sous d'autres formes, il faut réfléchir à des questions de médiathèques mais en n'échappant aux salles purement et simplement de cinéma. Je n'oppose pas multiplex et salle indépendante. Mais je pense qu'il va falloir trouver une forme marocaine de ce qu'on appelle cinémas art et essai en France. Une formule qui permette à la fois d'avoir l'essence de ce qu'on faisait auparavant qui a créé une grande génération de cinéphiles. Et en même temps que ce soient ces lieux qui soient ouverts, accessibles de 4 à 90 ans, qu'on y aille tout seul, en famille, qu'il n'y ait pas de grands obstacles qui empêchent d'y aller. Il faut que ce soient des lieux sociaux, dans lequel on a de multiples réponses, on a aussi des restaurants à côté, des rues piétonnes. On a aussi des parkings, on a tout un emballage, qui fait que quand on arrive dans un espace on a du bien-être. Le bien-être c'est une composition.

Pour développer sur la politique culturelle ambitieuse : l'esprit de tolérance est une vision du monde, un rempart contre la bêtise humaine. Une politique culturelle c'est un message qui dépasse les frontières du pays, c'est un message positif qui s'adresse aux citoyens du pays et au reste du monde. L'éducation à l'image nous permet de comprendre les récits du monde, nous prépare au monde de demain. Être dans la coopération, dans l'éducation et dans la collaboration c'est être capable de comprendre et d'affronter les changements d'aujourd'hui et de demain. Une dynamique d'ouverture des salles de cinéma fait grandir une société, fait vivre une économie de la culture. – Evidemment quand on parle de cinéma, on parle de diffusion, de protection des auteurs, des interprètes. On parle des publics – On doit être à la hauteur des défis qui se présentent à nous, aux responsabilités individuelles et collectives. Ce n'est pas simplement l'affaire des responsables politiques, ce n'est pas simplement l'affaire de ceux qui sont engagés depuis des années, c'est une affaire collective puisque c'est ensemble que l'on fait société et que l'on construit un destin commun. Alors évidemment avoir des lieux de diffusion de films, c'est la possibilité d'avoir des discussions autour d'oeuvres cinématographiques. A vivre des expériences cinématographiques, des expériences émotionnelles. Merci beaucoup.

Tarik El Allam :

Le dernier intervenant, c'est Laurent Callonnec, directeur et programmateur du Cinéma l'Ecran de Saint-Denis et aussi du directeur du Festival des Journées Cinématographiques. Et il est diplômé de l'école de cinéma la *Femis*.

Laurent Callonnec :

Bonjour à toutes et à tous, je voulais remercier le FICAR de m'avoir invité à cette table ronde. Je voulais aussi m'excuser parce que je ne peux parler qu'en français, je ne vais pas pouvoir assurer la parité des langues. Je vais me présenter rapidement. Je viens ici en tant que consultant et technicien, et je voulais préciser que la technique c'est aussi de la politique. Pour ma part l'important c'est aussi de donner un regard. J'ai eu l'occasion de travailler trente ans dans un cinéma d'exploitation, et en particulier une salle art et essai fortement influencée par des deniers publics. Par ailleurs dans le cadre de la *Femis* j'ai fait aussi un mémoire sur les salles art et essai aux Etats-Unis à but non lucratif. Car contrairement à ce que l'on peut imaginer, aux Etats-Unis aussi il y a un modèle économique qui s'est développé pour maintenir certaines formes de cinéma, certaines formes aussi d'espaces sociaux où l'intérêt économique ne prévaut pas. Le cinéma a toujours été schizophrène, il est à la fois une industrie et un commerce mais aussi un espace culturel, c'est donc toujours dans ce sens-là qu'il faut voir le cinéma. C'est quelque chose qui permet de renforcer, pour moi, un espace collectif de culture.

Le cinéma est aussi de la diplomatie culturelle, il faut le dire le cinéma en France a été maintenu et entretenu. C'est une arme culturelle. Je fais rapidement l'historique de ce qui s'est passé en France depuis 50 ans, 60 ans, comment le cinéma en tant que tel d'un point de vue industriel et culturel, s'est entretenu et s'est réfléchi par les politiques publiques. La France a vécu la Seconde guerre mondiale, il y a eu une forte destruction des villes françaises. Et à cette époque-là les Etats-Unis proposaient des aides financières extrêmement importantes en contrepartie de la levée des taxes de douane, en particulier sur les produits culturels, le cinéma. Mais aussi dans la volonté de développer la culture américaine sur le territoire européen pour créer une forme de domination culturelle. La France a bien sûr accepté l'argent, mais en contrepartie sous l'impulsion des syndicats de l'exploitation, de la production, de la distribution, a créé une taxe spéciale ajoutée sur les billets. Elle était prélevée sur chaque billet de cinéma. Ce qui permet de financer le CNC, centre national cinématographique. Et donc de réalimenter à l'aide d'un système d'aide assez complexe, d'entretenir de la chaîne de la production à l'exploitation.

Un peu plus tard sous l'impulsion d'André Malraux, un autre système a été créé dans les années 50, du soutien des salles dites art et essai. Une salle art et essai, c'est la diffusion d'œuvres cinématographiques art et essai, donc souvent étrangères pour permettre aussi un dialogue transnational autour de la création. Et par ailleurs aussi entretenir l'idée d'une création moins construite autour d'un modèle purement commercial. Car contrairement à d'autres secteurs industriels, la création est importante pour créer de nouvelles richesses. C'est à dire que d'une certaine manière le cinéma fait des produits qui alimentent le langage. C'est souvent des petites productions faites par des créateurs sensibles. Je me permets de prendre un exemple récent qui nous vient de Tunisie, un film *Ashkal* qui est sorti récemment le réalisateur a été nourri par le cinéma japonais, son cinéma est donc à la croisée du cinéma d'Asie et du cinéma maghrébin. Cela démontre aussi que l'on peut avoir aussi des relations transversales dans le cinéma, qui n'est pas une notion verticale d'influence du dominant. Le cinéma français a créé un système pour se défendre des influences extérieures par le biais d'un soutien organisé par l'état et alimenté par des caisses non pas sur l'argent d'impôt mais sur l'achat de produits culturels.

Dans les années 1980 comme au Maroc, il y a eu une grande disparition des salles de cinéma mono-écran en France. Ce qui s'est produit est très simple, le modèle économique du mono-écran est devenu intenable, entre les charges et les coûts. Les cinémas étaient les propriétés de petits entrepreneurs, ce n'étaient pas les grands groupes que nous connaissons aujourd'hui. Les héritiers avaient le choix d'une économie où il était difficile de grandir ou de vendre et d'en faire une supérette. C'est pour cela, que les cinémas ont disparu de manière importante dans les villes de province et même les villes de couronne parisienne. Dans les années 1980 il y avait Jack Lang, autre grand

ministre de la culture, qui par le biais du CNC et par le biais de politiques de décentralisation a proposé aux villes de toutes sensibilités, de droite ou de gauche de construire ou d'investir dans des cinémas municipaux. Le modèle, permettez-moi le terme, c'est un peu le bordel, puisqu'il n'a jamais été transcrit dans la loi. On a autorisé les mairies, de financer, de soutenir, un cinéma sur leur territoire à travers des politiques de défense de l'art et essai. Pour permettre aux salles de continuer d'exister, ce qui a permis de maintenir les salles de cinéma dans les centres-villes. De maintenir aussi un tissu économique, car la salle de cinéma est au centre d'un tissu économique qui va aussi impacter les autres activités, les cafés, les commerces. Pour moi aussi la schizophrénie du cinéma, c'est d'arriver à maintenir un modèle économique et aussi à maintenir une pensée culturelle forte car accessoirement - et j'en connais quelque chose puisque ça fait trente ans que je travaille dans une salle de cinéma - ça influence les gens. Je connais beaucoup de jeunes gens qui maintenant, ont grandi et qui se sont inscrits dans le cinéma. Alors qu'ils ont découvert le cinéma, parfois par accident, ils ont créé une nouvelle pratique.

Pause

Tarik El Allam :

On reprend notre réflexion. On a écouté nos chers intervenants et ils nous ont proposé des pistes de réflexion très intéressantes. Concernant la régionalisation, la proximité, le modèle économique, le modèle culturel, la politique culturelle. Et tout ça c'est des thématiques, voire des problématiques à creuser, à développer. Et surtout c'est Kamal, la convergence, la coopération parce qu'il s'agit d'une approche globalisante, colossale. Il s'agit d'un projet de société, quelle société on veut, quels citoyens on veut et dans la durabilité. Donnons la parole.

Hassan Benjelloun, président de l'URAM :

L'URAM, l'Union des réalisateurs/auteurs marocains, on avait présenté un projet il y a à peu près 4 ans. Bien sûr on n'a pas eu de retour comme d'habitude. C'est quatre projets, quatre points. La volonté politique y est mais il faut passer à la pratique. Le premier point, on avait exigé que pour tout projet de lotissement et de mall, il y ait un complexe culturel avec un théâtre et en même temps une salle de cinéma. Pour que ce soit proche de l'habitant. Comme on exige la mosquée, le hamam, il faut exiger un complexe culturel. Deuxième point, Mustapha Mounir l'a dit, c'est d'équiper tous les centres culturels, de jeunesse, de DCP pour pouvoir faire des projections et d'en faire des salles d'art et essai. Au moment de la présentation du projet, c'était la première fois que le cinéma passait entre les mains du ministre de la culture, qui était en même temps ministre de la jeunesse, de la communication et du sport. Les centres de jeunes et les centres culturels étaient entre les mains du même ministre. Seulement on avait un blocage au ministère des finances qui ne pouvait pas.

Le troisième point on avait proposé aux exploitants de salle. Parce que nous les personnes qui fréquentent les salles, qui aiment le cinéma, qui vont au cinéma on se comptent sur les doigts d'une main. A Casablanca, une ville de 5 millions d'habitants, il y a 30 000 personnes qui vont au cinéma. Et ceux là sont des clients de salle, ceux qui vont au Rialto ne vont que là-bas, pareil pour le Mégarama. On a proposé aux exploitants de faire un programme, donc le film ne reste pas toute la semaine, toute la journée dans la même salle. Un programme de trois films dans la journée, de plusieurs films par semaine, pour que le spectateur qui a l'habitude de se rendre au cinéma, il peut y aller plusieurs fois dans la semaine. Parce que cette personne-là quand elle voit un film elle doit attendre une semaine ou deux semaines pour aller au cinéma. Avec une programmation de trois films par jours et plusieurs dans la semaine, on va multiplier. Quatrième point, introduire la matière du cinéma à l'école et dans les universités pour préparer le futur spectateur.

Tarik El Allam :

C'est très pertinent je vous remercie

Driss Al Yaâcoubi :

Je me présente, directeur du ciné-club de Kénitra membre de la Fédération Nationale des Ciné-clubs au Maroc. Nous sommes tous conscients du rôle de la culture et de la salle de cinéma, dans le processus d'évolution des sociétés, c'est un fait qu'on ne peut pas ignorer. En ce qui concerne les ciné-clubs. S'ils arrivent à exister ou à survivre, je ne sais pas comment ils ont fait, en l'absence de salles de cinéma. Si je donne l'exemple de Kénitra, c'est grâce au Théâtre universitaire, d'ailleurs le seul au Maroc, grâce à la salle de l'Institut français et aussi au centre culturel provincial. Donc ma question est la suivante : Monsieur le Secrétaire général, vous parlez de l'équipement de centres culturels de cinéma, est-ce que les ciné-clubs parce qu'ils ont cette légitimité historique ils vont s'en occuper, pour savoir qui fait quoi. Et dernière question Monsieur le Secrétaire général, à Kénitra il y avait 6 salles de cinéma, elles ont été fermées, certaines mêmes ont été démolies. Sauf le fameux cinéma Palace grâce à Dieu, surtout grâce aux militants, le cinéma Palace a été inscrit patrimoine culturel. Mais ça n'a pas résolu les choses, il y a un problème d'héritiers, et en même temps il y a le militantisme des cinéphiles pour garder cette mémoire et peut-être de trouver une solution à ce problème inextricable d'inertie.

Hassan Chaoui, producteur :

Alors je vais me joindre à Amina pour donner l'information... On compte sur vous Monsieur le Secrétaire général. - *Je suis à votre disposition. (Mustapha Timi)* - Donc les promoteurs qui détruisent les salles, pour construire des projets économiques on en a plein, mais sachant que ce cinéma est construit sur une zone gérée par un plan d'aménagement. Donc on ne peut pas avoir une autre vocation si on n'a pas la main levée du Ministère de la culture. Le Ministre de la culture est entre deux feux, entre les propriétaires qui vendent, entre un patrimoine à sauver, entre les cinéphiles, on le comprend mais il faut faire quelque chose sur les prochains plans d'aménagement. Parce qu'il n'y a pas que le Ministère de la Culture qui est concerné il y aussi le Ministère de l'Habitat, c'est lui qui gère les plans d'aménagement. Donc ça j'en ai parlé plusieurs fois à ma petite échelle, je le répète, je vais militer pour ça. Par rapport aux salles fermées, quelle est l'intervention du Ministère ? Est-ce qu'il a essayé de résoudre certains problèmes ? Certes il y a des salles qui sont très compliquées à rouvrir et il y en a d'autres qui ont des problèmes d'impôts, de cotisations sociales, peut-être d'équipement, est-ce qu'on s'est approchés de ces gens pour essayer de rouvrir ces salles ? Mon troisième point, on sait le programme du ministère, on a parlé de 150 salles équipées, où on en est aujourd'hui et qui va les gérer ? Est-ce que c'est le conseil communal, le Ministère de la Culture, le CCM ? Dernière question, le rôle de CCM dans les droits au producteur. Est-ce qu'on veut encourager la production ou pas ? Parce que les salles font la loi. Aucun droit au producteur, aucun droit sur les recettes. Ils nous donnent ce qu'ils veulent. - *Et quand ils veulent. (Kamal El Mahouti)* – Sachant qu'ils payent après 4/5 mois, est-ce que c'est normal ?

Tarik El Allam :

Chaque intervention il y a une valeur ajoutée, un nouvel axe à débattre.

Mustapha Timi :

Merci. D'abord vous avez dit il n'y a pas de politique culturelle sans industrie cinématographique et j'en conviens parfaitement, on en est pleinement conscients au Ministère, au Maroc. Et on œuvre pour marier ces deux paramètres. Et la schizophrénie entre l'industrie cinématographique et le business, elle est là il faut qu'on trouve des solutions. Et la solution ne peut

être proposée et trouvée, qu'en combinant les points de vue des officiels du gouvernement mais aussi de ceux des professionnels, surtout les professionnels. C'est pour ça que maintenant il y a un rapprochement entre les professionnels. Et le CCM et le Ministère de la Culture et de la Communication, vont essayer de trouver les solutions adéquates dans la perspective de promouvoir l'industrie cinématographique. Et on y travaille maintenant, je n'ai pas de réponse toute prête. Ce que je puisse vous assurer c'est qu'au Ministère, déjà que nous avons trois porte-feuilles ; la Jeunesse, la Culture et la Communication, il y a un regroupement entre les domaines d'action, d'intervention et d'activité. Donc il peut agir, le CCM, le secteur cinématographique il est mis sous la tutelle du Département de la Communication, mais la Culture s'y met ne serait-ce qu'à travers justement de la main levée dont vous parliez. La préservation du patrimoine culturel, si on n'autorise pas la vente des salles et leur transformation en immeuble en centre commercial, c'est parce qu'il y avait des contraintes.

Tu proposes – je te connais donc je te tutoie avec ta permission - d'imposer des salles de cinéma afin d'autoriser le permis d'habiter un lotissement, comme on impose une mosquée ou un hammam. C'est une idée, c'est une proposition à creuser, on n'est pas les seuls acteurs en tant que Ministère de la Culture et de la Communication mais c'est à creuser. Personnellement, je trouve que c'est une bonne idée. Encore faut-il intéresser les investisseurs pour qu'ils amènent de l'argent. Et pourvu qu'ils soient sûrs que ça va rapporter. Encore une fois, le profit est légitime. Tu as proposé aussi d'équiper les salles de culture, de la jeunesse, en matériel suffisamment développé, ça c'est en cours. Il y a eu une commission, on a passé une convention avec le Ministère des Finances pour justement l'équipement de ces 150 salles. Et les locaux existent, c'est des salles on les a identifiées. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire marocain, je n'ai pas la cartographie ici mais les patelins – passez-moi l'expression - les plus reculés, bénéficieront d'une salle de culture, équipée en matériel de projection. Ça commencera, déjà d'ici la fin de cette année 2022, on a une salle-type qui a été inaugurée il y a quelques mois à Salé. Je peux m'engager et te dire clairement que c'est le CMM qui gèrera. C'est dans la convention, et pour ne rien vous cacher, cette convention a créé aussi une commission de mise en œuvre que je coordonne personnellement en ma qualité de Secrétaire général, et aussi des représentants du Ministère des Finances, du CCM, du département de la Culture, du département de la Communication, du département de la Jeunesse. Et le département de la Communication a mandaté de l'argent, 50 millions de Dirhams. Le reste, une dizaine de million, sera financé par le Département des Finances, ça c'est une convention pour laquelle on a tenu une réunion il y a une dizaine de jours. Quelques petits pépins de gestion mais le projet avance. Et d'après les termes de cette convention signé par la Ministre de l'Economie et des Finances avec le Ministère de la Culture, le marché a déjà été attribué. Je ne peux pas me prononcer sur une échéance précise mais ça va venir. Comment pousser les gens à aller au cinéma ? C'est grâce à l'éducation aux médias, l'éducation au cinéma, il faut du temps. Nous on y allait, on est toi et moi de la même génération, on y allait intuitivement, on n'avait pas besoin de nous y inciter pour y aller. Maintenant il va falloir pousser les gens à aller au cinéma à commencer avec des tarifs préférentiels pour aller aux salles, nous avons besoin de centres de jeunes et de culture où on projettera des films. Et la projection des films il y aura une plateforme qui sera établie par le CCM, c'est pour ça qu'il s'en occupera parce que le CCM a les moyens en cas de difficulté financière, il pourra intervenir d'une façon une autre. Le jour où le secteur pourra s'auto-gérer, on pourra passer la main aux professionnels, pour l'instant c'est un peu risqué à mon sens. Voici pour la question d'Hassan.

Introduire les cinémas dans les écoles, c'est une perspective il va falloir passer des conventions avec les départements ministériels qui sont chargés justement de l'éducation ; Départements de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur. Et on pourra décliner ceci avec les académies, les AREF (Académies régionales de l'éducation et de la formation), les universités. En tout cas, les idées que tu as avancées sont tout à fait intéressantes. Les ciné-clubs auront leur place dans les 150 salles. Vous êtes érigés en association, peut-être en syndicat, tapez sur la table, tapez à la porte du directeur du CCM, ou venez me voir personnellement et je vous dirai, il

faut agir. Il faut être visible, il n'y a pas que les associations de ciné-clubs qui demandent des choses, à raison d'ailleurs, il y a d'autres associations, il faut se manifester et être visibles. Et donc les ciné-clubs ne pourront pas s'équiper directement, à l'avenir, si on développe une certaine expertise, une certaine maturité. Je ne dis pas que la maturité n'est pas là, mais avec le temps on verra le mode de gestion.

Sur la question des salles de cinéma, patrimoine, main levée du Ministère, on ne pourra pas changer maintenant de solution. Il y a un jeu d'acteur, le directeur demande à préserver la façade parce que c'est une œuvre artistique. Au fond l'enjeu, il est financier, il est économique. Maintenant il faut travailler avec une certaine intelligence, et trouver un consensus. A mon sens il faut trouver une solution à cette problématique. Les propriétaires de salle avancent dans leur sens, le gouvernement aussi, il va falloir trouver un terrain d'entente. Il va falloir normer, réglementer et modifier les textes qui existent actuellement. Faites vos propositions par écrit au CCM. Les salles fermées, quand on est propriétaire, si ça ne rapporte pas je la ferme, tout simplement. Et des fois je fais du chantage, je vais fermer la salle de cinéma parce que j'ai un manque à gagner. C'est une perte d'argent, je pourrais vendre mon bien ce qui rapporterait des millions et des millions de dirham. Si j'exploite ma salle c'est des sous en moins. On ne peut pas obliger les gens à ouvrir les salles. Quand vous proposez des financements il va mettre la barre très haute, si bien qu'il faut trouver des fonds et des terrains d'entente. Est-ce qu'on peut encourager les producteurs ? Parce que le marché du cinéma, c'est un écosystème, un gros package. Quand on aura satisfait les revendications, et les besoins des directeurs des salles. On pourra les obliger d'être à l'écoute. Il y a moyen de contrôler. Dernier point, certains propriétaires de salle font la loi, peut-être mais ils ne sont pas dans une situation enviable. Ils ont beaucoup de difficultés eux aussi. C'est en pleine effervescence, il y a des échanges, des discussions et on veut mettre à niveau le secteur du cinéma. On veut le relancer parce que sans stratégie culturelle on ne répond pas aux problèmes posés.

Tarik El Allam :

Vous avez répondu à toutes les questions posées et potentielles.

Kamal El Mahouti :

Très rapidement. Ces structures, qui vont exister prochaine, à quelle échéance ? Vous dites qu'elles seront sous la responsabilité du CCM, quel est le mode de gestion ? Est-ce qu'il va y avoir un service spécifique qui va s'en occuper ? Quelle est la programmation qu'il va y avoir ? Quelle est l'animation qu'il va y avoir ? Quel est le personnel qui va être mis à disposition ? Quel personnel va contrôler le maintien de tous ces investissements en terme de matériel. Et quelqu'un qui est dans un douar reculé, quel sera son interlocuteur ? Comment les professionnels qui auront des choses à dire, qui auront envie de participer à ce projet et en particulier les ciné-club, est-ce que dans le cahier des charges, est-il possible d'envisager dès aujourd'hui un espace de collaboration, de coopération ? Comment il faut animer avec les spécificités géographiques du pays, les langues du pays, la culture de chaque région etc ? Les acteurs locaux de façon spécifique il va falloir les intégrer, s'ils ne sont pas intégrés dans une charte d'entrée de jeu, et simplement attendre que ça vienne du CCM et de Rabat, ça peut être compliqué. A mon avis, dans ce mode de gestion, il faut pouvoir intégrer d'entrée de jeu dans la charge de fonctionnement, les associations qui sont impliquées depuis des décennies, ainsi que les professionnels. Sinon on a une autorité qui fait ce qu'elle veut, la pluie et le beau temps.

Laurent Callonnec :

Chaque pays a son histoire, son développement. Le premier point c'est mettre en regard avec la situation des salles de cinéma en France. Pour avoir un modèle économique viable, il faut réfléchir en terme de zone d'influence cinématographique. C'est à dire la potentialité d'un territoire en termes

de fréquentation des salles. Non pas mettre des salles tous les deux mètres, mais construire un maillage de salles qui soit performant, aussi bien pour l'exploitant mais aussi l'usage, à quelle distance se situe la salle par rapport aux différentes personnes, quels sont les points d'accès et quel niveau de fréquentation on peut espérer par rapport au modèle économique de la salle. On ne va pas en construire 15 s'il y a 30 spectateurs. Pour ce qu'il y est des zones d'influences cinématographiques je vous encourage à y réfléchir dans le projet. Concernant la technique, le DCP c'est important. Le DCP c'est les nouveaux supports de projection numériques, qui incluent aussi des protections très spécifiques pour les exploitants mais aussi éventuellement pour les distributeurs étrangers. Ça permet d'avoir confiance, parce qu'il y a un système de verrou qui empêche le piratage, ce qui est un point important. Il est très difficile d'imaginer qu'un distributeur américain souhaite diffuser un film dans un coin perdu si le système ne sécurise pas le signal.

Pour terminer la notion d'art et essai en France. Ce n'est pas un statut, c'est un format que l'on obtient par le biais d'une programmation. On encourage la programmation art et essai par des systèmes des quotas de diffusion de films. Par exemple ce film est Art et Essai, ce film ne l'est pas c'est très subjectif. Mais le principe c'est que selon où se situe la salle sur le territoire en profondeur, ou plus proche des centres urbains, on décrète que le niveau de programmation Art et Essai doit être à tel niveau pour obtenir une subvention. On ne va pas demander à une salle en profondeur de diffuser que du Art et Essai parce qu'il est possible qu'il n'y ait pas assez de public pour cela. Par contre on peut développer et encourager les salles à le faire malgré tout a minima, par le biais d'une subvention cohérente. Concernant les écoles, la multi-programmation est très courante en France, est c'est très important qu'il y ait un mécanisme qui encourage les salles à proposer plusieurs films. La question des créneaux, de la viabilité des créneaux pour la fréquentation, à ce moment-là on peut encourager les salles, multi-programmer. Si vous avez six salles, plutôt que si vous avez deux salles, c'est plus facile de faire une programmation intéressante en terme de choix de films par le spectateurs. Pour conclure, les écoles, le système français encourage la pratique scolaire, un dispositif école/collège/lycée. Le principe c'est que c'est un fonctionnement à l'année, avec la prise en charge de la formation des professeurs. L'accompagnement des élèves dans la salle de cinéma, parce que le plus important c'est de les y amener, dans un espace grandeur nature. Car la salle de cinéma c'est aussi une question de lien social. C'est important de rappeler que la salle de cinéma est un espace d'agora, c'est pas que le tarif qui joue.

-

Amina Sibari :

Pour enchaîner avec l'éducation, je vais parler en qualité de pédagogue, étant institutrice. L'importance d'éduquer les élèves, les enfants au cinéma. Auparavant ça se faisait, il y a une note ministérielle de Monsieur Abdallah Saaf qui date du début du millénaire. Pour encourager la création de ciné-clubs au sein des établissements, en partenariat avec la Fédération nationale des ciné-clubs. Ça a marché dans une certaine mesure, dans certains établissements. Il est temps de réactiver ces mécanismes déjà existants. Pour pouvoir éduquer les enfants à l'image et bien sûr, je reviens sur ce qui a été dit par mon collègue, amener les enfants dans les salles de cinéma. Pas seulement voir des films parce qu'il y a des vidéo-projecteurs partout dans les établissements. Mais le fait d'aller, socialiser ces enfants-là, de les emmener dans un lieu phare de la culture. Je profite de la présence du représentant du Ministère pour parler du cinéma pour lequel on a eu l'occasion de plaider à Beni Mellal, le cinéma Vox. Dieu merci ça a été acheté par le conseil municipal. On s'attendait à avoir des travaux, des aménagements dans la structure, rien ne nous a dit que ça a été loué à un professionnel. Ça fait un an qu'il n'y a ni travaux, ni rien du tout. Donc il n'y a pas de salle, moi en tant que directrice de festival, je suis obligée de louer du matériel pour pouvoir projeter un film avec un petit budget. Vous n'avez même pas un vidéo-projecteur en bonne et due forme pour pouvoir projeter des films. Je termine avec la notion de la ville, la ville se définit foncièrement par les espaces, par le nombre

d'espaces culturels. On peut parler de ville comme ça parce qu'il y a des agglomérations, des bâtiments, des cafés etc. Mais la ville c'est le nombre de bibliothèque par citoyen, le nombre de salles de cinéma par citoyen. Et le nombre d'espaces d'épanouissement, c'est ça la vraie richesse, c'est l'investissement dans l'humain, dans le culturel, c'est ça qui peut sauvegarder un pays, assurer la sérénité dans un pays et ça c'est l'élite de demain.

Tarik El Allam :

La cité dans le sens large du terme. Je souligne cette idée de l'éducation - à mon avis on va en discuter - *media information literacy*, il s'agit d'intégrer le cinéma, cette éducation aux médias en général, en tant que cours c'est ce qu'on appelle les *litteracies*. Il y avait la convention signée par l'UNESCO qui en parlait. C'est une prise de conscience de l'importance de l'éducation pour promouvoir et protéger, les jeunes, les enfants contre les *fake-news*.

Souad Houssein, experte cinéma des pays d'Afrique, ancienne responsable des opérations liées au cinéma de l'Organisation internationale de la Francophonie :

J'ai beaucoup apprécié ce panel parce qu'il est instructif, pédagogique et en même temps il propose un projet concret. Il a la particularité de proposer un projet concret ce qui n'est pas le cas de tous les panels, donc je vous en félicite. Et je voulais dire que le projet d'équipement de 150 salles C'est un projet concret, ce n'est pas des mots. Et pour rejoindre ce qui a été dit tout au long de cette table ronde, la question qui se pose c'est : Quelle société, quel citoyen ? L'éducation à l'image est importante, il ne faut pas oublier la dimension économique qui est à côté, elle répond à d'autres actions, elle n'est pas exclue. Mais là, l'urgence c'est qu'en tant que parents, on voit que nos enfants sont vraiment livrés à des images, matin, midi et soir. Des images qu'ils ne comprennent pas, des images violentes, des images qui sont souvent truquées. Ce qui fait qu'ils en perdent l'orientation, que ce soit la baisse de la lecture, la diminution de l'attrait par rapport à la lecture. Que ce soit l'habitude du zapage des chaînes.

Il y a un problème de concentration qui se pose. Qu'est ce que je regarde ? Un reportage ? Un film ? Une série ? Je ne sais plus faire la différence. Les gens sont encore plus happés par l'image et ils ne la contrôlent plus. Et parfois même ils tombent dans des dépendances. Les plateformes ont amené qu'il n'a plus de début ni de fin. On peut y passer deux jours, trois jours d'affilée, on l'a vu pendant le confinement. On en parle à personne puisqu'on les consomme seul. C'est tout le contraire des projets de sociétés que vous essayez de mettre en place. Quand les jeunes sont dans des consommations d'images qu'ils ne comprennent pas toujours et pourtant les habitent et vont les fabriquer. On ne peut qu'avoir peur puisqu'il n'y a pas de dialogue après. D'où l'importance de regarder en société, ensemble, et d'en faire la critique tout de suite et d'échanger. Pour le jeune qui a 9/10 ans, je suis vraiment inquiète. Quand un jeune est en salle, il s'éloigne de dangers encore plus graves, et de fréquentations et de risques pour lui même pour sa santé mentale. Donc à plus forte raisons ces projets sont vraiment fondamentaux et il faut les mettre en œuvre urgemment et qu'ils soient copiés ailleurs.

Tarik El Allam :

Merci pour cette synthèse en français.

Mustapha Timi :

Je vais essayer de fournir des réponses rapides. Les projections pour le fonctionnement des 150 salles, par prudence je ne vais pas vous avancer de date précise. Mais je vous le dis : avant la tenue de la prochaine session de ce festival, elles seront toutes opérationnelles. J'ai l'échéance, mais

par mesure de précaution je ne préfère pas l'avancer. Pour l'instant et selon les termes de la convention, la gestion sera confiée au CCM, par la suite on pourra s'ouvrir aux acteurs qui opèrent dans le domaine. Implication des instances locales, pourquoi pas. On verra. Ayons d'abord ces salles. Equipons-les, parce qu'il faut du matériel technique. Le marché est signé, on va l'importer.

Par rapport à la note de Yacine Saaf, sur l'éducation, je voulais préciser qu'elle n'est pas contraignante par rapport aux différents acteurs. Le soutien qu'on accordait jusqu'à présent c'était à fonds perdus, on veut passer à autre chose avec une démarche d'investissement. On regarde comment les choses vont évoluer. C'est en marchant qu'on fait le chemin, et nous on a décidé de marcher. Si la technologie n'est pas la meilleur façon d'aider, on passera à autre chose. On reste très ouvert et à l'écoute.

Tu peux faire un projet énorme, si tu communique pas dessus il tombe à l'eau. Je suis d'accord avec l'idée, je l'ai relevée et on verra comment les choses avanceront à l'avenir. Ce sera mon mot de la fin, je reste très optimiste parce que les choses avancent.

Tarik El Allam :

Je vous prie de remercier les intervenants pour leurs contributions et leurs présentations fructueuses et intéressantes.

PS : Ce rapport ne retranscrit que les échanges qui ont eu lieu en Français ou qui ont été traduits de l'Arabe. Pour prendre connaissance des interventions en Arabe, je peux vous transmettre l'enregistrement audio de la table ronde. - Bien cordialement LE